

L'ESSENTIEL 2020



DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES DIABÉTIQUES



ÉDITO

CHERS DONATEURS,

2020 a été une année très complexe. Les vagues de pandémie et de confinement ont mis la gestion de la Fédération à l'épreuve, mais nous avons su faire face.

Fidèles à notre habituelle prudence quant aux ressources espérées, le Conseil d'Administration avait voté un budget prévoyant une perte de 868 K€. L'exercice 2020 s'est traduit par un déficit de 60 K€ seulement, soit 1,6 % du total des produits 2020 : un résultat très encourageant.

Notre modèle économique privilégie la diversité des ressources et la qualité de la gestion des emplois. Nous restons ainsi en ligne avec nos principes de gestion : la prudence et le respect des équilibres économiques.

Enfin, la réforme comptable concernant les associations a été mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2020, ce qui nous a permis d'accroître encore la transparence de notre gestion.

Merci à tous les donateurs. Votre confiance et votre soutien sont essentiels à la pérennité de la Fédération !



Michel Chapeaud
Trésorier de la Fédération
Française des Diabétiques

MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !



22 000
donateurs



1 500
bénévoles



100
associations locales
et délégations



20
équivalents
temps plein

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD) 2020

Le CROD de l'exercice 2020 est ici présenté pour la première fois suite à son introduction par le nouveau règlement comptable (ANC n° 2018.06) et du fait de sa pertinence pour la compréhension de l'activité de l'association. Il n'y figure pas de colonne comparative au titre de l'exercice 2019, conformément aux dispositions transitoires du nouveau règlement comptable, et étant donné son caractère inédit au titre de l'exercice 2020.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 427 337 €	2 427 337 €		
1.1 - COTISATIONS SANS CONTREPARTIE	88 484 €	88 484 €		
1.2 - DONS, LEGS ET MÉCÉNAT				
- DONS MANUELS	1 447 732 €	1 447 732 €		
- LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	675 583 €	675 583 €		
- MÉCÉNAT	204 760 €	204 760 €		
1.3 - AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	10 779 €	10 779 €		
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	753 790 €			
2.1 - COTISATIONS AVEC CONTREPARTIE	52 470 €			
2.2 - PARRAINAGE DES ENTREPRISES				
2.3 - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES SANS CONTREPARTIE				
2.3 - AUTRES PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	701 320 €			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	344 108 €	0 €		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	9 038 €			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	188 030 €	66 410 €		
TOTAL	3 722 304 €	2 493 747 €		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 209 048 €	1 560 489 €		
1.1 - RÉALISÉES EN FRANCE				
- ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ORGANISME	1 887 428 €	1 271 724 €		
- VERSEMENTS À UN ORGANISME CENTRAL OU À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT EN FRANCE	321 620 €	288 765 €		
1.2 - RÉALISÉES À L'ÉTRANGER				
- ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ORGANISME				
- VERSEMENTS À UN ORGANISME CENTRAL OU À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT À L'ÉTRANGER				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	951 897 €	603 942 €		
2.1 - FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	906 331 €	603 942 €		
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	45 566 €	0 €		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	528 179 €	270 146 €		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	19 191 €	0 €		
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	0 €			
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	74 199 €	22 509 €		
TOTAL	3 782 513 €	2 457 086 €		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-60 209 €	36 661 €		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	177 867 €	177 867 €		
1.1 - BÉNÉVOLAT	108 500 €	108 500 €		
1.2 - PRESTATIONS EN NATURE	69 367 €	69 367 €		
1.3 - DONS EN NATURE				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0 €			
1.2 - PRESTATIONS EN NATURE				
1.3 - DONS EN NATURE				
TOTAL	177 867 €	177 867 €		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	67 650 €	67 650 €		
1.1 - RÉALISÉES EN FRANCE	67 650 €	67 650 €		
1.2 - RÉALISÉES À L'ÉTRANGER				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	110 217 €	110 217 €		
TOTAL	177 867 €	177 867 €		

ZOOM SUR

Le montant de 321 620 € figurant dans la rubrique « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France » se compose :

> Des versements aux associations membres pour un total de 121 620 €, pour leurs actions réalisées localement.

> Du versement de 200 000 € effectué par la Fédération à la Fondation Francophone pour la Recherche contre le diabète (FFRD) en 2020 au titre de la recherche. La dotation de la Fédération représente chaque année 15 à 20 % des ressources de la FFRD dont le rapport financier est accessible sur son site internet : www.ffrdiabete.org.

COMMENTAIRES

Sur 2020, les ressources de la Fédération Française des Diabétiques sont issues à 67 % de la générosité du public : dons, cotisations sans contrepartie, legs, donations, assurances-vie et mécénat. Ces ressources sont en augmentation, avec une collecte de dons auprès des particuliers enregistrant une hausse de 12 %.

Les autres produits sont composés des cotisations avec contrepartie, des parrainages et ventes de prestations, des abonnements au magazine *équilibre* et des subventions versées par les collectivités territoriales, l'État français, et d'autres autorités administratives.

Les emplois issus de la générosité du public sont dédiés en majorité aux missions sociales : 64%.

COMMENT SONT AFFECTÉS VOS DONS ?

Avec le nouveau règlement comptable, les produits liés à la générosité du public couvrent désormais un périmètre plus large que les ressources strictement liées à l'appel public à la générosité. Les fonds issus de la générosité du public sont prioritairement alloués aux missions sociales et financent également les frais de recherche de fonds ainsi qu'une quote-part des frais de fonctionnement.

L'association disposant de ressources en dehors de celles issues de la générosité du public (subventions, vente de produits et de prestations, abonnements au magazine *équilibre*, formations de salariés d'entreprises et de professionnels de santé, etc.), celles-ci sont affectées, conformément à la destination prévue par les financeurs (privés ou publics), aux engagements contractuels ou selon les projets ou activités ainsi mis en œuvre.

Le rapport entre les ressources liées à la générosité du public et les ressources totales étant de 67 %, ce taux a été retenu pour l'affectation des fonds issus de la générosité du public pour le financement des dépenses liées à la recherche de fonds et de fonctionnement. De manière à couvrir ces dernières, l'association a décidé que 33 % des recettes non issues de la générosité du public participent aux autres frais que ceux des missions sociales.

Dès lors, les règles suivantes ont été appliquées :

LES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC FINANCENT :

71 % des missions sociales, fonds alloués à la FFRD pour financer les projets de recherche compris

100 % des fonds alloués à la FFRD, comprenant les dons reçus spécifiquement affectés à la recherche

67 % des frais de recherche de fonds liés à la générosité du public

Ces frais comprennent des dépenses liées à la fidélisation, à la prospection avec des investissements plus conséquents depuis deux ans pour pallier la baisse du nombre de nouveaux donateurs observée depuis plusieurs années, à la gestion des legs et à la gestion de la base de données et enfin des frais de personnels.

67 % des frais de fonctionnement non couverts par d'autres ressources directes

(125 000 € provenant de loyers perçus par la Fédération pour la location d'une partie de ses bureaux financent directement les frais de fonctionnement).

2020, UNE ANNÉE À L'ÉCOUTE

Parmi les projets menés dans le cadre des trois missions sociales — Information, accompagnement et prévention, Défense individuelle et collective des patients et Recherche et innovation — on retrouve notamment les actions menées dans le cadre de la crise sanitaire. Les projets de la Fédération sont détaillés dans le rapport de gestion 2020, à consulter sur notre site internet : www.federationdesdiabetiques.org/federation/financements

MARS À MAI

PROTÉGER

> La Fédération se mobilise sur de nombreux sujets : levée des restrictions à l'utilisation de la télémédecine et la téléconsultation, communication sur les structures d'urgences podologiques ouvertes, dispositif de protection des travailleurs vulnérables...

> Des visioconférences sont proposées aux patients atteints de diabète : alimentation et confinement, les risques face à la Covid-19, yoga, activité physique, etc.

> Deux lignes d'écoute sont également mises en place pour répondre aux diverses angoisses exacerbées par la crise sanitaire : une ligne d'écoute solidaire et une ligne d'écoute psychologique.



JUIN À AOÛT

MOMENT D'ACCALMIE ET NAISSANCE DU SLOW DIABÈTE

> La Fédération lance une campagne de communication « Revoir son médecin » pour encourager les patients à reconsulter.

> Après ces longues semaines d'isolement, le programme Slow Diabète est également lancé.

Sa raison d'être : proposer un autre regard sur son vécu avec le diabète, pour mieux vivre au quotidien. Un accueil très positif a été réservé à ce premier programme, avec 2 700 personnes inscrites.



SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

CONTINUER DE PROTÉGER ALORS QUE L'ÉPIDÉMIE S'ACCÉLÈRE

> La Fédération poursuit son travail auprès des pouvoirs publics et insiste notamment sur la nécessité de maintenir un dispositif protecteur des salariés vulnérables.

> Un deuxième programme Slow Diabète est lancé en amont des fêtes de fin d'année. Ce deuxième programme a rassemblé 4 700 personnes.

> Un webinaire est organisé par la Fédération pour informer les personnes diabétiques sur leur risque de développer une forme grave de la Covid-19, basé sur l'étude CORONADO, à laquelle elle a été partie prenante.



À COMPTER DE DÉCEMBRE 2020

GARANTIR L'ACCÈS À LA VACCINATION

> En décembre 2020, les premiers vaccins sont disponibles et les personnes prioritaires peuvent en bénéficier, mais le nombre de doses de vaccins est insuffisant

pour en garantir l'accès immédiat à tous. La Fédération intervient notamment auprès des pouvoirs publics pour demander une communication claire, en particulier quant à la liste de personnes vulnérables pouvant être vaccinées.

> La Fédération publie plusieurs articles sur son site grand public afin de clarifier la situation, de répondre à un maximum de questions, et continuer à diffuser des messages préventifs.



VOS DONS EN TOUTE CONFIANCE



RECONNUE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Créée il y a plus de 80 ans, la Fédération Française des Diabétiques est reconnue d'utilité publique depuis 1976.



RECONNUE PAR LES INSTANCES DE SANTÉ

Agréée par le Ministère de la Santé depuis 2007, la Fédération a reçu la Médaille d'or de l'Académie de Médecine en 2009.



NOS COMPTES SONT CERTIFIÉS

L'ensemble des données comptables présentées dans ce document est extrait des comptes 2020 de la Fédération Française des Diabétiques, contrôlés et certifiés par notre commissaire aux comptes du Cabinet KPMG.

Vous pouvez consulter notre rapport de gestion et le détail de nos comptes sur

www.federationdesdiabetiques.org/federation/financements